



Facilitatrice des droits de l'expérimentation "Territoire Zéro Non-recours"

Catégorie A – Filière médico-sociale

Employeur : CCAS de Rennes

Direction :

DIRECTION INSERTION ET AIDES A LA POPULATION – CCAS Ville de Rennes

Effectif : 135

Leur raison d'être : En lien avec la Coordinatrice, les partenaires et les habitants mettre en œuvre et suivre le plan d'action de l'expérimentation "Territoire Zéro Non Recours" sur Maurepas-Bellangerais à Rennes.

Service :

Service Accès aux Droits et Appui au Pilotage de l'Activité

L'équipe : 1 responsable, 1 chargé.e de mission accès aux droits sociaux, 2 référent.e.s des dispositifs sociaux, 2 référent.e.s inclusion bancaire et aides facultatives, 1 référent.e. des SI métiers, 1 chargé.e de suivi de l'activité insertion et aides à la population, 1 coordinateur-trice projet TZNR, 1 facilitateur-trice de droits droits, 1 référent.e. des dispositifs sociaux – coordinateur-trice TRT Sortir! et 1 référent TRT Sortir

Effectif Service : 12

Le sens de ce poste :

En lien étroit avec la Coordinatrice du dispositif Territoire Zéro Non-Recours, le/la titulaire du poste contribue à la lutte contre le non-recours aux droits sociaux. À ce titre, il/elle travaille en partenariat avec les acteurs du territoire afin d'identifier les personnes en situation de non-recours, réaliser des bilans de droits sociaux permettant d'en confirmer l'existence, et accompagner les personnes dans leurs démarches d'ouverture et d'accès effectif à leurs droits (information, orientation, appui administratif à la démarche). L'expérimentation a débuté en janvier 2024 ; les actions sont déjà lancées et le projet est aujourd'hui inscrit dans une dynamique opérationnelle.

Le poste s'inscrit dans une mission d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de publics en situation de grandes difficultés sociales et financières, nécessitant une posture bienveillante, une capacité d'adaptation et une attention particulière aux situations de vulnérabilité.

Vos principales missions :

1- Aller-vers et hors les murs (30%)

– Mettre en œuvre, en lien avec les acteurs concernés, des actions d'« aller-vers » à destination des publics en situation de non-recours aux droits (permanences délocalisées, cafés des droits, actions de proximité, etc.). À ce titre, assurer la coordination et la mobilisation des partenaires, l'organisation matérielle et l'animation des actions en lien avec la Coordinatrice.
– En articulation avec l'antenne CCAS de Maurepas, contribuer au développement de l'instruction des droits sociaux « hors les murs ».

2-Organisation et conduite des bilans des droits sociaux à 360° (50%)

– Organiser et réaliser des bilans des droits sociaux, sur rendez-vous, en face à face à l'ESC ou à l'extérieur (y compris, le cas échéant, à domicile), afin d'analyser la situation globale, d'identifier les besoins, de vérifier l'ouverture effective des droits et de repérer le non-recours des personnes.
– Informer les personnes sur leurs droits, les orienter vers les organismes de droit commun compétents et, selon leur niveau d'autonomie, les accompagner dans

les démarches administratives nécessaires à l'ouverture ou à la régularisation de leurs droits.

3- Appui au pilotage de projet (20%)

- Alimenter et tenir à jour l'outil de suivi social afin de permettre l'évaluation des parcours des personnes accompagnées, d'identifier les freins et les leviers d'accès aux droits sociaux et d'ajuster les modalités d'accompagnement si nécessaire.
- Collecter, analyser et renseigner les données

nécessaires à l'évaluation de chaque action menée, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et alimenter les outils d'évaluation prévus à cet effet, en lien avec la Coordinatrice de l'expérimentation;
- Participer à la création d'outils de communication.

4- Préciser ici la quatrième mission (xx%)

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Techniques d'écoute active, de reformulation, de conduite d'entretien et de méthodologie d'intervention sociale
- Capacité à travailler en autonomie tout en s'inscrivant dans un travail d'équipe
- Curiosité et capacité à mobiliser des ressources externes
- Equité et égalité de traitement des usagers
- Secret professionnel, devoir de réserve et discrétion
-

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Bonne connaissance des acteurs et partenaires et de leurs interventions respectives dans les domaines de l'accès aux droits
- Bonne connaissance des réglementations relatives aux dispositifs d'accès aux droits et à la citoyenneté
- Connaissance des services administratifs en ligne (CAF, CPAM, CARSAT, France Travail.) et autres sites internet d'information
- Capacité à s'organiser rigoureusement et disposer d'un sens du détail
- Capacité à s'adapter à l'environnement du projet
- Maîtrise des outils informatiques, bureautiques et numériques
-

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance du fonctionnement du CCAS et de la DIAP
- Connaissance des caractéristiques socio démographiques, économiques des habitants du quartier d'expérimentation
- Connaissance des causes du non-recours aux droits et des réflexions nationales en cours
-

Environnement et conditions de travail :

Horaires : : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Lieu de travail : ESC Simone Iff
Matériel(s) à disposition : Bureau équipé de matériel informatique et téléphonique
Missions de suppléance : Détailler ici les missions de suppléance.
Télétravail : 2 Jours/ mois
Autres : Autres.

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Assistant.e. socio-éducatif
Parcours : 1
Éléments complémentaires de rémunération :

N° du poste : Numéro du poste

Date de mise à jour de la fiche de poste : 24/02/2026